



BPJEPS Voile

OPTION A : VOILE LÉGÈRE / INSHORE

EN CLUB DE VOILE OU BASE NAUTIQUE

DE LA PASSION A LA PROFESSION



OBJECTIFS

- ▶ Concevoir, conduire et évaluer des séances d'enseignement en voile légère / inshore auprès de différents publics
- ▶ Encadrer la pratique en assurant la sécurité des pratiquants et la gestion du matériel
- ▶ Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique de la structure



DURÉE ET LIEUX

Sous réserve d'habilitation par la DRAJES

IMSAT La Garde ; Yacht club de Toulon



La formation se déroule sur 12 mois.
Épreuves de sélection et inscriptions
ouvertes toute l'année.
Consultez les dates sur le
#CalendrierIMSAT
www.imsat.co



PRÉREQUIS

- ▶ Être titulaire du PSC (*Premiers Secours Citoyen*)
- ▶ Un certificat médical valide de moins d'un an pour la voile est requis avant la formation.
- ▶ Prouver sa capacité à nager 25 mètres et à s'immerger via l'attestation/certificat de natation conforme à l'article A. 322-3-1 du code du sport.
- ▶ Satisfaire aux Tests d'Exigences Préalables spécifique voile
- ▶ Avoir le permis bateau option côtière.
- ▶ Attestation de période d'une semaine en milieu professionnel voile



PRISE EN CHARGE & RÉMUNÉRATION

Formation exclusivement en contrat d'alternance.
Dispositif 100% financé et rémunéré (cf. tableau de
rémunération ci-dessous).

Age	- 21 ans	21 à 25 ans	+26 ans
Apprentissage	43% du SMIC	53% du SMIC	100% du SMIC
Professionnalisation	55% du SMIC	70% du SMIC	100% du SMIC



Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve d'avis médical favorable.

La formation BPJEPS spécialité "Éducateur Sportif" mention "Voile" est un diplôme d'État de niveau 4, c'est-à-dire d'un niveau BAC. Le diplôme atteste de compétences permettant d'évoluer en tant que moniteur de voile.

Une fois la formation terminée, on retrouve de nombreux employeurs recherchant ce type de profils : les associations, les entreprises, les clubs affiliés ou encore les collectivités.

L'IMSAT vous ouvre ses portes et vous accompagne vers l'emploi. Fort de son réseau partenarial, l'IMSAT peut vous mettre en relation avec ses partenaires afin de faciliter votre recherche de structure d'alternance.

CONTACT



contact@imsat.co
04 94 75 24 15
www.imsat.co

Campus de la Grande Tourrache
Avenue François Arago - 83130 La Garde

Contact candidats
Accueil IMSAT - 04 94 75 24 15
recrutement@imsat.co

Contact entreprises
Antonin Deneire - 06 66 20 89 59
a.deneire@upv.org

ORGANISATION DE LA FORMATION

RUBAN D'ALTERNANCE PRÉVISIONNEL



INFORMATIONS

L'IMSAT organise des réunions d'informations collectives, pour vous y inscrire, vous pouvez vous rendre sur notre site internet ou scanner le QRCode ci-contre.



MODALITÉS DE CERTIFICATION

BPJEPS Voile - Option A est composé de 4 blocs de compétences :

- ▶ **BC1*** : Concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans une structure du champ du sport ou de l'animation
- ▶ **BC2*** : Valoriser les activités et les projets d'une structure dans le champ du sport ou de l'animation.
- ▶ **BC3** : Concevoir, conduire, en sécurité et évaluer des séances de découverte et des cycles de séances d'apprentissage dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure
- ▶ **BC5** : Coordonner la sécurisation des activités et l'enseignement au sein d'un établissement de voile

**Les blocs de compétences 1 et 2 sont transversales à tous les BPJEPS en BC*

CONTENU DE FORMATION



Concevoir, mener et évaluer un projet éducatif



Comprendre le corps en mouvement et l'effort



Lire l'environnement et performer en compétition



Expliquer le fonctionnement des embarcations utilisées



Prévenir les risques liés à la pratique



Immersion en milieu professionnel



Maîtriser tous les supports traditionnels et modernes



Organiser des séances, cycles ou saisons sportives



Vérification et maintenance du matériel

PERSPECTIVES & DÉBOUCHÉS



Clubs de sport



Structures privées



Structures touristiques



Collectivités